

Ecrit par le 20 avril 2026

Livret A et LEP : baisse des taux de rémunération à compter du 1er février 2026



La Direction de l'information légale et administrative (Dila) informe que le taux d'intérêt annuel du livret A était fixé, depuis le 1^{er} août 2025, à 1,7 %, et celui du livret d'épargne populaire (LEP) à 2,7 %. Le ministère de l'Économie et des Finances vient d'annoncer une diminution de ces 2 taux à partir du 1^{er} février 2026, en suivant les préconisations du gouverneur de la Banque de France.

À compter du 1^{er} février 2026 :

- le **taux d'intérêt annuel du livret A est fixé à 1,5 %** (contre 1,7 % entre le 1^{er} août 2025 et le 31 janvier 2026) ;
- le **taux d'intérêt annuel du livret d'épargne populaire (LEP) est fixé à 2,5 %** (contre

Écrit par le 20 avril 2026

2,7 % entre le 1^{er} août 2025 et le 31 janvier 2026).

En 2025, ces 2 livrets avaient déjà connu une baisse de leur taux de rémunération en février, puis en août.

À noter

Le taux d'intérêt annuel du **livret de développement durable et solidaire (LDDS)**, dont la rémunération est identique à celui du livret A, est également fixé à 1,5 % à compter du 1^{er} février.

[Le livret A](#) est un compte d'épargne rémunéré dont **les fonds sont disponibles à tout moment**. Tous les établissements bancaires peuvent le proposer.

[Le LEP](#) est, pour sa part, **destiné spécifiquement aux personnes aux revenus modestes**. Pour en ouvrir un, vous devez remplir certaines conditions liées au domicile fiscal et aux revenus.

La Banque de France est chargée de calculer, et de proposer tous les 6 mois au ministère de l'Économie et des Finances, les taux de rémunération des livrets d'épargne réglementée comme le livret A ou le livret d'épargne populaire.

Ces taux sont fixés par des formules de calcul réglementaire (prenant en compte la moyenne du taux interbancaire de la zone Euro et l'évolution moyenne de l'indice des prix à la consommation, hors tabac, sur le dernier semestre). Il est possible d'y déroger en cas de circonstances exceptionnelles.

À noter

Le taux d'intérêt annuel du LEP en vigueur à partir du 1^{er} février bénéficie d'un « coup de pouce », conformément à la préconisation du gouverneur de la Banque de France. Ce dernier indique que « les conditions d'éligibilité pour la détention de ce livret en font le véritable support de l'épargne populaire ». La rémunération du livret d'épargne populaire s'établit ainsi à 2,5 % à compter du 1^{er} février, au lieu de 1,9 % selon la formule de calcul réglementaire.

Épargne réglementée : les rendements des Livret A et du LEP reculent

Ecrit par le 20 avril 2026



À compter du 1^{er} février 2026, les taux du [Livret A](#) et du [livret d'épargne populaire \(LEP\)](#) seront abaissés respectivement à 1,5% et 2,5%. Une décision actée par le ministère de l'Économie et des Finances, sur recommandation de la Banque de France, dans un contexte d'inflation en reflux et de normalisation progressive des taux d'intérêt.

La nouvelle est officielle : après plusieurs mois de stabilité relative, les principaux produits d'épargne réglementée verront leur rémunération diminuer au cœur de l'hiver. Le taux annuel du Livret A, fixé à 1,7 % depuis août 2025, passera à 1,5%, tandis que celui du LEP reculera de 2,7% à 2,5%. Une évolution conforme aux mécanismes de calcul en vigueur, mais qui n'est pas sans conséquence pour des millions d'épargnants.

Une baisse dictée par la mécanique réglementaire

Les taux des livrets réglementés sont révisés deux fois par an, selon une formule prenant en compte l'évolution de l'inflation hors tabac et la moyenne des taux interbancaires de la zone euro. Or, la décrue progressive des prix à la consommation observée depuis plusieurs trimestres a mécaniquement pesé sur les rendements servis. En 2025 déjà, les détenteurs de Livret A et de LEP avaient encaissé deux

Écrit par le 20 avril 2026

ajustements à la baisse, en février puis en août. La décision annoncée pour février 2026 s'inscrit donc dans une tendance de fond, marquée par la sortie progressive de la séquence inflationniste post-crises.

Le LEP, toujours favorisé

Si le mouvement est général, le LEP continue toutefois de bénéficier d'un traitement spécifique. Son taux, qui aurait dû s'établir à 1,9% selon la formule stricte, a été rehaussé à 2,5 % grâce à un 'coup de pouce' accordé par les pouvoirs publics. Le gouverneur de la Banque de France l'a rappelé : ce produit reste 'le véritable support de l'épargne populaire', réservé aux ménages aux revenus modestes et conçu pour protéger leur pouvoir d'achat. Cette bonification illustre la volonté de l'État de préserver un différentiel attractif entre le LEP et le Livret A, afin d'inciter les épargnants éligibles à privilégier ce placement.

Un impact élargi à l'ensemble de l'épargne réglementée

La baisse du Livret A entraîne dans son sillage celle du livret de développement durable et solidaire (LDDS), dont la rémunération est alignée sur celle du produit phare. Lui aussi affichera donc 1,5% à compter du 1^{er} février. Au-delà des particuliers, cette évolution concerne indirectement le financement du logement social et des politiques publiques, largement adossé à la collecte du Livret A. Un rendement plus faible peut freiner la collecte, tout en allégeant le coût des ressources pour les organismes emprunteurs.

Entre sécurité et rendement

Produits liquides, garantis par l'État et exonérés d'impôt sur le revenu, le Livret A et le LEP demeurent des valeurs refuges pour l'épargne de précaution. Cependant leur rendement réel, une fois l'inflation prise en compte, reste limité. Pour les épargnants, la baisse annoncée invite à un arbitrage renouvelé : conserver ces livrets pour leur sécurité et leur disponibilité, ou diversifier davantage leurs placements afin de préserver, autant que possible, le pouvoir d'achat de leur épargne.

Mireille Hurlin

82% des Français prêts à réallouer leur Livret A vers un placement plus dynamique

Ecrit par le 20 avril 2026



À l'occasion de l'annonce du passage du Livret A à 1,7%, [Bricks](#), PropTech française d'investissement participatif en ligne, spécialisée dans les projets d'investissement immobilier, a mené une enquête auprès de 3 201 Français afin de connaître leur opinion. Un sondage qui révèle une perte de confiance massive envers l'épargne réglementée et une volonté affirmée de se tourner vers des placements plus dynamiques, accessibles et surtout rentables.

Les Français n'ont pas vraiment été surpris de l'annonce de la baisse du Livret A. En effet, plus de 71% étaient déjà conscients qu'une diminution était prévue cet été.

Cette anticipation massive est une bonne illustration de l'inquiétude grandissante vis-à-vis du rendement de l'épargne de précaution.

Étiez-vous au courant que le taux du Livret A allait baisser à 1,7 % au 1er août 2025 ?	
Réponses	Pourcentages
Oui	71 %
Non	29 %

Ecrit par le 20 avril 2026

©Bricks

Une baisse prévisible, mais qui déçoit beaucoup les Français !

Près de 77% des Français jugent la baisse du taux du Livret A à 1,7% inacceptable ou décevante, pointant du doigt une pénalisation directe de l'épargne populaire.

Dans le détail, 39% dénoncent une décision « inacceptable » qui affaiblit le rendement de leur épargne et 38% se disent « déçus, mais lucides » face à un contexte économique incertain.

Seuls 17% maintiennent leur confiance dans le Livret A pour sa sécurité, et à peine 6 % saluent cette mesure comme un levier utile à l'investissement public.

Que pensez-vous de cette baisse ?	
Réponses	Pourcentages
Inacceptable : cela pénalise trop l'épargne des Français	39 %
Décevant, mais compréhensible vu le contexte économique	38 %
Peu importe, je garde mon Livret A pour sa sécurité	17 %
Une bonne chose pour soutenir d'autres investissements publics	6 %

©Bricks

Plus de 7 Français sur 10 veulent changer de cap

Cette baisse provoque une véritable onde de choc chez les épargnants. Ainsi, 73% des Français envisagent de modifier leur stratégie d'épargne : 42% vont chercher activement d'autres alternatives d'investissement, et 31% prévoient de retirer une partie de leur argent de leur Livret A.

Seulement, 19% déclarent vouloir quand même laisser leur épargne sur le Livret A, principalement pour sa sécurité, et 8% restent indécis.

Sans surprise, ces chiffres témoignent d'une perte de confiance grandissante vis-à-vis des produits d'épargne classiques et d'une ouverture sans précédent à des solutions nouvelles, plus rentables et accessibles.

Allez-vous modifier votre stratégie d'épargne à cause de cette baisse ?	
Réponses	Pourcentages
Oui, je vais retirer une partie de mon argent	31 %
Oui, je vais chercher d'autres alternatives d'investissement	42 %
Non, je laisse mon argent sur le Livret A	19 %
Je ne sais pas encore	8 %

©Bricks

Ecrit par le 20 avril 2026

Épargne : 79 % des Français prêts à passer à l'action

Près de 8 Français sur 10 envisagent d'investir leur épargne autrement : 13% ont déjà franchi le cap, 29% y pensent activement, et 37% pourraient se lancer si les risques restent modérés.

Seuls 21% privilégient encore exclusivement la sécurité, même si l'intérêt financier n'est pas au rendez-vous.

Seriez-vous prêt(e) à investir une partie de votre épargne dans d'autres supports ?	
Réponses	Pourcentages
Oui, j'ai déjà investi	13 %
Oui, j'y pense sérieusement	29 %
Peut-être, si le risque est modéré	37 %
Non, je préfère la sécurité avant tout	21 %

©Bricks

Les Français veulent du rendement, mais avec un cadre rassurant

L'assurance-vie reste en tête, plébiscitée par plus d'un Français sur deux. Mais l'immobilier sous toutes ses formes séduit massivement, notamment en version locative ou fractionnée à 43% ainsi qu'en crowdfunding à 31%.

Avec 34% d'intérêt pour la Bourse, les ETF s'installent comme la nouvelle vague des placements accessibles.

Enfin, 10% osent les cryptos, signe que la prudence domine encore.

Parmi les alternatives suivantes, lesquelles vous paraissent intéressantes ?	
Réponses	Pourcentages
Assurance-vie	52 %
Immobilier locatif ou fractionné	43 %
L'immobilier participatif, crowdfunding immobilier	31 %
SCPI	19 %
Bourse (ETF, actions)	34 %
Crypto-actifs	10 %
Autre	1 %

©Bricks

Ecrit par le 20 avril 2026

82 % des Français prêts à vider leur compte

Les Français détenteurs d'un Livret A semblent disposés à agir face à cette baisse.

Ainsi, 49% envisagent de rediriger au moins 30% de leur épargne vers un placement plus dynamique.

Chiffre inédit et fait marquant : 12% seraient même prêts à transférer l'intégralité de leur épargne réglementée.

En parallèle, seuls 18% déclarent vouloir conserver intégralement leur Livret A, confirmant une frilosité d'une partie de certains épargnants.

Quelle part de votre Livret A seriez-vous prêt(e) à réallouer vers un placement plus dynamique ?	
Réponses	Pourcentages
Moins de 10 %	11 %
Entre 10 % et 30 %	22 %
Entre 30 % et 50 %	21 %
Plus de 50%	16 %
100 %	12 %
Aucune	18 %

©Bricks

L'avenir du Livret A en péril ?

Malgré l'annonce récente, 21% des Français restent attachés au Livret A comme socle d'épargne. Mais près de la moitié (47%) estiment qu'il ne pourra survivre sans réforme en profondeur.

Ils sont même 25% à considérer qu'il est devenu totalement obsolète et trop peu rentable, un signal fort adressé aux acteurs publics.

Enfin, seuls 7% se montrent indécis.

Selon vous, le Livret A a-t-il encore un avenir ?	
Réponses	Pourcentages
Oui, il reste un pilier incontournable de l'épargne	21 %
Oui, mais il faut revoir son fonctionnement	47 %
Non, il est devenu trop peu rentable	25 %
Je ne sais pas	7 %

©Bricks

Ecrit par le 20 avril 2026

Étude réalisée par Bricks